



# ONTARIO

## Construire l'avenir 2009-2017 Points saillants

Les marchés du travail de la construction en Ontario éviteront les dommages les plus sérieux causés par la récession et connaîtront une inflexion en douceur, comparativement aux marchés d'autres secteurs. Bien que les activités de construction résidentielle et commerciale en Ontario aient été affaiblies par la récession, on prévoit que les autres secteurs de la construction enregistreront des gains importants au chapitre de l'emploi en 2009 et 2010. La construction liée à des projets gouvernementaux, faisant suite notamment aux vigoureux programmes incitatifs annoncés dans les budgets récents, sera à l'origine de la plupart des emplois. Plus tard dans la période de prévision, les activités de construction prendront de l'expansion dans plusieurs secteurs.

La période de prévision peut être divisée en deux sous-périodes distinctes : de 2009 à 2011 et de 2012 à 2017. La première sous-période, de 2009 à 2011, est celle de la récession. D'ici à 2011, les investissements gouvernementaux seront la principale source de croissance. Les investissements gouvernementaux effectués par suite de l'annonce de mesures incitatives contribueront largement à la croissance en 2009 et 2010, mais un ralentissement suivra en 2011 et 2012 lorsque ces investissements prendront fin.

Les importantes mesures fédérales d'incitation à la rénovation en 2009 compenseront brièvement la baisse des mises en chantier d'habitations de 2009 à 2011. Les projets non résidentiels, notamment dans le secteur du génie civil, contribueront à atténuer les pertes liées au ralentissement dans le secteur de la construction d'habitations en 2009 et seront à l'origine de gains en 2010.

Les conséquences sur les marchés du travail seront réparties de façon inégale parmi les métiers et professions recensés dans le système d'Information sur le marché du travail (IMT) du CSC. Entre 2009 et 2011, on prévoit une perte nette de 16 000 emplois dans le secteur résidentiel, comparativement à un gain de 17 000 emplois dans le secteur non résidentiel, qui sera en grande partie attribuable à des investissements liés à une hausse des dépenses en infrastructures. Dans l'ensemble, les gains au chapitre de l'emploi toucheront seulement certains métiers et professions, ce qui pourrait créer un resserrement des conditions du marché pour ces métiers et professions, tandis que, pour les autres, les conditions faibliront.

Pendant ces années critiques de récession, les gains dans le secteur de la construction seront concentrés dans la région du Grand Toronto, où on enregistrera une augmentation nette de plus de 10 000 nouveaux emplois, tandis que les activités faibliront dans d'autres régions. De façon générale, le cycle baissier dans le secteur de la construction d'habitations sera plus marqué à l'extérieur de la région du Grand Toronto, et l'activité industrielle sera frappée le plus durement dans le sud-ouest de l'Ontario. Grâce aux incitatifs fiscaux des gouvernements, toutes les régions connaîtront des gains au chapitre des emplois liés à la rénovation en 2009 et de ceux liés aux infrastructures (génie civil et construction institutionnelle) tant en 2009 qu'en 2010. À l'extérieur de la région du Grand Toronto, ces gains ne suffiront pas à compenser les emplois perdus en 2009 ou 2010.

À la fin de la période de récession en 2011, toutes les régions subiront un affaiblissement des marchés de la construction et (ou) une baisse de l'emploi. Ce brusque revirement sera attribuable à la fin des investissements consentis dans le cadre des programmes incitatifs des gouvernements et à la poursuite du cycle baissier dans le secteur de la construction d'habitations partout dans la province.

La période de récession suscitera des occasions d'emploi pour les gens de métier dans divers secteurs et régions. Tout compte fait, il y aura des gains d'emplois dans les métiers de la construction, mais les travailleurs devront être mobiles pour tirer parti des occasions qui se présenteront. Ainsi, certains travailleurs de métier dotés des compétences et de l'expérience nécessaires pourraient passer de la construction résidentielle à la construction non résidentielle. En effet, lorsque les marchés du travail pour les métiers liés au génie civil se resserreront, les recruteurs pourraient trouver des candidats parmi les travailleurs en chômage des autres secteurs.

Au même moment, les travailleurs pourraient être fortement incités, à court terme, à chercher du travail dans la région du Grand Toronto étant donné l'affaiblissement des marchés dans d'autres régions. Les frais de déplacement et d'hébergement pourraient représenter un obstacle. La mobilité régionale sera également restreinte puisque les travailleurs des principaux métiers liés au génie civil qui bénéficieront des mesures incitatives trouveront du travail dans toutes les régions, de sorte qu'ils seront peu enclins à se déplacer vers la région du Grand Toronto.

La mobilité sera essentielle pour que le secteur évite le resserrement des marchés pour certains métiers et professions dans la région du Grand Toronto.

Au cours de la seconde sous-période de prévision, soit de 2012 à 2017, tous les secteurs connaîtront une expansion. Celui des services publics, notamment, sera en croissance en raison de la construction d'une importante centrale nucléaire appelée à desservir la région du Grand Toronto. En outre, on prévoit que plusieurs investissements seront effectués dans le secteur minier.

Des activités solides dans le secteur de la construction d'habitations contribueront à la création d'emplois à une cadence soutenue, et tous les secteurs non résidentiels enregistreront également des gains. La construction de nouvelles centrales électriques occupera le premier rang en importance parmi tous les projets, et le travail dans ce secteur croîtra pour atteindre un sommet en 2014. Ces activités bénéficieront à un groupe restreint de métiers, et certains marchés en seront resserrés. L'effort de mobilisation se fera sentir en 2012 et 2013 dans les principaux métiers liés au secteur industriel, et les difficultés de recrutement seront apparentes. En 2014, le resserrement des marchés s'étendra à tous les secteurs. Les activités atteindront un plateau en 2014, mais l'emploi restera au même niveau élevé jusqu'à la fin de la période de prévision en 2017.

Au cours de cette seconde sous-période, c'est également dans la région du Grand Toronto que seront réalisés les projets les plus importants, ce qui risque d'entraîner une concentration du resserrement des marchés pendant une bonne partie de la période de prévision. Attirer suffisamment de travailleurs de métier qualifiés pour la réalisation des projets d'envergure de la région du Grand Toronto représentera un défi pour le secteur.

La région du Grand Toronto ne sera pas la seule à enregistrer de solides gains au chapitre de l'emploi en construction. Durant la période de 2012 à 2014, qui précédera la réalisation des importants projets dans la région du Grand Toronto, les activités augmenteront dans d'autres régions. Les marchés y seront généralement plus faibles que dans la région du Grand Toronto, mais il y aura des occasions d'emploi à l'échelle locale. Il est aussi probable qu'en raison du départ de travailleurs de métier qualifiés des régions du nord et du sud-ouest un peu plus tôt, il restera seulement un nombre restreint de travailleurs mobiles dans les principaux métiers liés à la construction industrielle au cours des dernières années de la période de prévision.

De 2012 à 2017, les augmentations annuelles de la main-d'œuvre de la construction dans la plus grande partie de la province s'établiront en moyenne à 2,7 %, pour atteindre un sommet de 5 % en 2014. Pendant que le secteur de la construction enregistrera ces gains, la croissance globale des effectifs en Ontario ralentira pour se situer à 1 % ou moins. Les employeurs de la construction devront livrer concurrence pour recruter une part sans cesse croissante de la population active de la province.

En raison de la hausse des investissements en construction à la fin de la période de prévision, le secteur devra prendre des mesures pour remplacer le nombre croissant de travailleurs qui partiront à la retraite. Le profil d'âge des travailleurs dans les différents métiers et professions aura une incidence sur l'ampleur du défi que le secteur devra relever, mais on prévoit qu'à la fin de période prévision, le taux moyen de remplacement équivaudra à 2,7 % des effectifs. C'est pourquoi, lorsque les activités de construction atteindront un sommet à la fin de la période, les programmes de formation et de recrutement devront permettre un taux d'accroissement de la main-d'œuvre de l'ordre de 5 % à 10 %.

Compte tenu des solides perspectives en matière d'investissements dans la construction non résidentielle, on prévoit une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 2,4 % dans le secteur de la construction en Ontario pendant la période de prévision, soit de 2009 à 2017. En conséquence, près de 75 000 nouveaux emplois seront créés pour répondre aux besoins découlant de la hausse prévue des activités de construction au cours des neuf prochaines

années, soit lorsque la situation globale de l'économie s'améliorera et que d'importants investissements seront effectués dans la réalisation de projets de services publics d'électricité après 2012.

Selon les prévisions, il faudra également remplacer environ 60 000 travailleurs de la construction plus âgés qui partiront à la retraite d'ici à 2017. Les métiers et professions qui seront le plus touchés par les départs à la retraite à la fin de la période de prévision comprennent notamment les suivants :

- briqueteurs-maçons
- évaluateurs en construction
- directeurs de la construction
- mécaniciens de chantier
- contremaîtres
- grutiers
- conducteurs et mécaniciens d'équipement lourd
- constructeurs de résidences et rénovateurs
- conducteurs de camions
- soudeurs

Les mesures sectorielles et gouvernementales de soutien déjà mises en place pour le secteur de la construction devront être maintenues pendant toute la période pour que ces difficultés puissent être aplanies. Il sera important que des investissements soient faits dans des programmes d'apprentissage, de formation privée, de promotion de carrière et du secteur et dans des initiatives d'incitation à la mobilité. Ce soutien est essentiel pour que le secteur soit en mesure de relever les défis liés à la volatilité des marchés, à la mobilité accrue, au remplacement des travailleurs qualifiés qui partent à la retraite et à l'amélioration des compétences.

## POINTS SAILLANTS PAR RÉGIONS

Ces prévisions relatives au secteur de la construction s'intéressent de façon distincte aux diverses régions de l'Ontario et font ressortir des points saillants pour chacune ainsi que les différences qui les distinguent les unes des autres. Trois facteurs contribuent à expliquer ces différences :

- les conditions économiques;
- le niveau des activités dans le secteur de la construction d'habitations;
- la réalisation d'importants projets d'infrastructures et la construction de centrales nucléaires.

### RÉGION DU GRAND TORONTO

C'est dans la région du Grand Toronto que les conditions des marchés du travail seront le plus serrées et que les cotes d'équilibre seront le plus élevées, comparativement à d'autres régions.

- La croissance économique sera plus forte principalement en raison d'un taux plus élevé de migration intérieure.
- Le cycle baissier dans le secteur de la construction d'habitations sera plus faible, et les pertes d'emplois seront très limitées en 2009 et 2010.

- D'importants projets d'infrastructures gouvernementales seront réalisés, et on prévoit qu'ils compenseront les conséquences de la récession dans le secteur de la construction industrielle en 2009 et 2010.
- Le secteur non résidentiel connaîtra seulement une pause au chapitre de l'emploi de 2010 à 2012, puis les employeurs commenceront à mobiliser des travailleurs en vue de la réalisation des projets de centrales nucléaires.
- Les conditions des marchés du travail resteront serrées de 2014 à 2017.
- La mobilité entre les régions sera essentielle. Il y aura une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs métiers clés si des travailleurs d'autres régions ne se laissent pas convaincre d'accepter des emplois dans la région du Grand Toronto, particulièrement lorsqu'on tentera de les mobiliser en vue de la réalisation des projets de centrales nucléaires.

## CENTRE DE L'ONTARIO

Le Centre de l'Ontario fera face à un cycle baissier plus marqué, notamment dans le secteur de la construction d'habitations. Les marchés deviendront progressivement plus faibles de 2009 à 2012.

- Une solide croissance économique, principalement attribuable à la migration intérieure, stimulera les activités de construction à long terme.
- La faiblesse gagnera progressivement les marchés de 2009 à 2012 pour les métiers liés à la construction résidentielle.
- Les conditions des marchés se resserreront de 2014 à 2017, principalement en raison de la relance de la construction d'habitations.
- À la fin de la période de prévision, les conditions des marchés seront serrées et les demandes croîtront plus rapidement dans le Centre de l'Ontario.
- Il existera un potentiel de mobilité parmi les travailleurs de métiers clés, qui pourraient quitter le Centre de l'Ontario pour s'établir dans la région du Grand Toronto de 2009 à 2012.

## EST DE L'ONTARIO

L'Est de l'Ontario fera face à un cycle baissier prononcé dans le secteur de la construction d'habitations et les conséquences de la récession seront plus sérieuses, tandis que la relance sera modeste. Une croissance limitée des activités dans le secteur non résidentiel contribuera à la hausse globale des nouveaux emplois en construction pendant la période.

- Les investissements gouvernementaux dans les infrastructures en vue de stimuler l'économie contribueront à la création d'emplois, mais pas suffisamment pour compenser la faiblesse dans le secteur de la construction d'habitations de 2009 à 2012.
- Les conditions des marchés seront faibles de 2009 à 2012 pour les métiers et professions liés à la construction résidentielle.
- Vers la fin de la période, les conditions des marchés se resserreront en raison du profil d'âge plus élevé des travailleurs de certains métiers et des départs à la retraite.
- Il existe un risque que l'Est de l'Ontario perde des travailleurs qualifiés clés au profit d'autres régions de 2009 à 2012.

## NORD DE L'ONTARIO

Une croissance constante mais modérée dans le secteur non résidentiel compensera un affaiblissement graduel dans le secteur de la construction d'habitations. Les conditions des marchés seront équilibrées ou même serrées, puisque le déclin de la population et l'exode des travailleurs de certains métiers limitera la main-d'œuvre.

- Dans la foulée des mesures incitatives adoptées par les gouvernements, les investissements importants dans les infrastructures contribueront à la création d'emplois clés de 2009 à 2011.
- Les emplois liés à la construction résidentielle déclineraient régulièrement jusqu'à la fin de la période de prévision.
- Des gains modérés au chapitre de l'emploi dans le secteur non résidentiel compenseront les pertes liées au secteur de la construction d'habitations.
- Les conditions des marchés seront plus serrées pour les métiers clés du secteur non résidentiel.
- Le risque d'exode des travailleurs sera limité, les emplois seront généralement disponibles et le profil d'âge sera plus élevé que la moyenne; par ailleurs, les travailleurs plus âgés se montreront plus réticents à se réinstaller ailleurs.

## SUD-OUEST DE L'ONTARIO

Une faiblesse marquée dans les secteurs de la construction industrielle et résidentielle entraînera une baisse des emplois en 2009 et 2010, et la relance sera lente. Les conditions seront faibles sur tous les marchés du travail.

- Les conditions liées à la récession étaient déjà apparentes depuis un certain temps.
- Les importants investissements dans des projets d'infrastructures toucheront principalement quelques métiers liés au génie civil, et la main-d'œuvre limitée sera utilisée au maximum.
- L'exode des travailleurs représentera un risque pour tous les autres métiers.
- Une relance modeste, qui ramènera les emplois aux niveaux de 2008, resserrera les conditions des marchés puisque l'exode et le départ à la retraite des travailleurs limitera la main-d'œuvre disponible.

Le tableau au verso présente les cotes d'équilibre sur les marchés pour les métiers et professions dans l'ensemble de l'Ontario.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS POUR LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS EN ONTARIO

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Chaudronniers	3	2	3	3	3	4	4	3	3	3
Briqueteurs-maçons	4	3	3	3	3	3	4	4	4	4
Charpentiers-menuisiers	4	3	2	3	3	3	3	3	4	4
Finisseurs de béton	4	3	3	3	3	4	3	3	3	3
Évaluateurs en construction	3	3	3	2	3	3	4	3	3	3
Directeurs de la construction	3	2	3	2	3	4	4	4	4	4
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels (sauf dans l'industrie textile)	3	2	3	3	3	3	4	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	4	4	3	4	4	4	4	4	4
Grutiers	4	3	4	3	3	4	4	4	4	4
Foreurs et dynamiteurs – chantiers de construction	2	3	4	2	2	3	3	3	3	3
Électriciens (y compris industriels et de réseaux électriques)	3	2	3	3	3	3	4	3	3	3
Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	3	2	2	2	3	3	3	3	3	3
Monteurs d'installations au gaz	3	2	2	3	3	3	4	3	3	3
Vitriers	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	3	3	3	2	2	3	4	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	3	3	4	2	3	3	4	4	3	4
Techniciens et mécaniciens d'instruments industriels	2	2	3	3	3	4	4	4	4	4
Calorifugeurs	3	2	3	3	3	3	4	3	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	4	3	3	3	3	4	3	3	3	4
Peintres et décorateurs	3	3	2	2	3	3	3	3	3	4
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	3	3	2	2	3	3	3	3	3	3
Plombiers	3	3	2	3	3	3	4	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	3	3	3	3	3	3	4	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Constructeurs de résidences et rénovateurs	3	2	1	2	3	3	3	3	4	4
Couvreurs et poseurs de bardeaux	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	3	2	3	3	3	3	4	3	3	4
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	3	2	3	3	3	4	4	3	3	3
Carreleurs	3	3	2	2	3	3	3	3	3	4
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	3	3	3	2	3	3	4	3	3	3
Conducteurs de camion	3	3	3	2	3	3	4	4	4	4
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	3	3	4	3	3	4	4	4	4	4

Source : Conseil sectoriel de la construction.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

- 1 Il y a des travailleurs disponibles; il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.
- 2 Il y a des travailleurs disponibles pour répondre à un accroissement de la demande.
- 3 La disponibilité de travailleurs peut être limitée par de grands projets, de l'entretien industriel ou d'autres hausses de la demande à court terme.
- 4 Il n'y a pas, en général, de travailleurs disponibles. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires.
- 5 Il n'y a pas de travailleurs disponibles pour répondre à la demande. La concurrence est intense et les projets ou la production peuvent être retardés ou reportés.

Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : [www.prévisionsconstruction.ca](http://www.prévisionsconstruction.ca). Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Le rapport complet, *Évaluation du marché du travail de la construction en Ontario de 2009 à 2017*, fait partie intégrante du programme Information sur le marché du travail mis en œuvre par le Conseil sectoriel de la construction; sa version électronique se trouvera à l'adresse [www.csc-ca.org](http://www.csc-ca.org) plus tard cet été.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir des exemplaires du rapport, veuillez communiquer avec le :

**Conseil sectoriel de la construction**  
 220, avenue Laurier Ouest, bureau 1150  
 Ottawa (Ontario) K1P 5Z9  
 Tél. : 613-569-5552  
 Téléc. : 613-569-1220  
[info@csc-ca.org](mailto:info@csc-ca.org)

Avril 2009